

## ITLAW

### Comment sécuriser vos projets IoT dans l'e-santé ?

L'e-santé désigne l'utilisation de technologies de l'information ou de télécommunication au service de la santé telle que les logiciels et plateformes utilisés par les professionnels de santé dans le cadre de leur activité, la télémédecine, les applications mobiles, les objets connectés, les plateformes d'information ou d'échanges, mais également des projets à grande échelle comme le DMP, l'informatisation des hôpitaux ou des projets de recherche médicale croisant des données de santé.

L'Internet des objets (« IoT ») désigne un ensemble d'objets physiques connectés qui communiquent via de multiples technologies avec diverses plateformes de données. Tout objet connecté soulève des enjeux juridiques dès sa conception, et durant tout son cycle de vie. La connectivité multiple, la sécurité, l'intégrité de l'objet et des données, le respect de la confidentialité, la protection des données, l'interopérabilité sont autant de problématiques juridiques à envisager.

L'alliance de l'IoT et de l'e-santé mettent en œuvre des technologies sophistiquées et des réalités juridiques complexes comme la protection des données de santé, la réglementation de la télémédecine, l'application de référentiels spécifiques, la sécurité ou encore le droit de la propriété intellectuelle.

Nous allons présenter les sujets suivants :

- Les contraintes et risques juridiques et techniques en matière de sécurité durant le **cycle de vie d'un projet IoT** en e-santé (conception, installation, exploitation, gestion d'une attaque, fin de vie...) ;
- Quelles **mesures efficaces** mettre en place pour limiter les risques en matière de cybersécurité ?
- **Comment réagir** en cas d'atteinte à la sécurité d'un IoT ou... par un IoT
- La protection des données personnelles ;
- Les atouts du contrat dans la protection des objets connectés en e-santé

[www.itlaw.fr](http://www.itlaw.fr)

### Les intervenants :

**Claudia Weber** est l'avocat associé fondateur du cabinet ITLAW Avocats.

ITLAW Avocats intervient tant en droit des technologies que dans d'autres domaines de compétences juridiques, qui y sont étroitement liés : droit des contrats, Informatique et Libertés, droit de la concurrence, droit de la consommation, droit des affaires, droit d'auteur, droit des marques, etc.

Avant de créer ce cabinet en 2005, elle a exercé dans des cabinets d'avocats spécialisés en droit des nouvelles technologies – les cabinets Alain Bensoussan, Bird & Bird et Eversheds. L'activité de Claudia WEBER est principalement orientée vers le conseil, le contentieux, la médiation et la formation dans les domaines des technologies de l'information, de la communication et de la propriété intellectuelle.

Ainsi, Claudia Weber intervient notamment dans le pilotage juridique de grands projets, aussi bien du côté acheteur que du côté prestataire, la négociation de contrats, pour des audits « informatique et libertés » des entreprises, audit du patrimoine intellectuel des entreprises et audit de conformité des projets innovants, notamment les projets collaboratifs.

Claudia Weber est également formée à la technique de médiation et œuvre activement dans la mise en place de modes alternatifs de résolution des litiges.

**Marine HARDY**, avocat dans le domaine des nouvelles technologies depuis 2012, est responsable des pôles Innovation et Sécurité au sein d'ITLAW Avocats.

Marine Hardy assiste et conseille les entreprises notamment dans l'identification des enjeux et la cartographie des risques associés aux technologies innovantes.

Marine Hardy intervient aussi dans la rédaction et la négociation de contrats cloud, d'hébergement, de maintenance, d'intégration de système, de CGV et de CGU et, dans le cadre de contentieux, elle élabore et met en place les stratégies de défense des droits des entreprises.

Avant de rejoindre ITLAW Avocats en qualité d'avocat collaborateur, Marine Hardy a exercé pendant près de cinq années dans des cabinets d'avocats spécialisés en droit des nouvelles technologies, les cabinets Alain Bensoussan et Iteanu.